

DU 24 OCTOBRE 2018 AU

PROLONGATION
JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2019

POUR L'ACHAT D'UN SMARTPHONE GIGASET

GS100 - GS180 - GS185 - GS270 NOIR - GS270 PLUS

JUSQU'À
50€
REMBOURSÉS⁽¹⁾



Gigaset

PARTENAIRE OFFICIEL

Gigaset

DAS GS100 : 1,089 W/Kg - DAS GS180 : 0,514 W/Kg - DAS GS185 : 0,190 W/Kg

DAS GS270/GS270plus : 0,345 W/Kg

LNH : Ligue Nationale de Handball (1) Voir conditions au dos de ce bulletin

Jusqu'à 50 € remboursés

Pour l'achat d'un smartphone Gigaset

Du 24 octobre 2018 au 12 janvier 2019 28 février 2019

POUR BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE :


- 1 Acheter**, entre le 24/10/2018 et le 28/02/2019, dans une des enseignes concernées par l'offre (hors Marketplaces), un des produits ci-dessous :
 - Gigaset GS100 ▶ **15 € remboursés**
 - Gigaset GS180 ▶ **30 € remboursés**
 - Gigaset GS185 ▶ **30 € remboursés**
 - Gigaset GS270 Noir ▶ **50 € remboursés**
 - Gigaset GS270plus Noir ▶ **50 € remboursés**
 - Gigaset GS270plus Bleu ▶ **50 € remboursés**
- 2 S'inscrire** sur le module de participation : <https://www.gigaset-smartphone-noel.fr>
Remplir intégralement le formulaire d'inscription et vérifier l'ensemble des informations saisies.
- 3 Imprimer** le bulletin de participation, une fois la saisie terminée.
- 4 Joindre** les preuves d'achat suivantes (nous vous recommandons de garder une copie de votre dossier complet avant envoi) :
 - Le bulletin de participation imprimé.
 - La facture ou le ticket de caisse original(e) de son achat en entourant impérativement la date, le libellé, l'enseigne et le prix TTC du produit (vous pouvez demander un duplicata de votre facture pour la garantie).
 - Le code-barres original du produit, découpé sur l'emballage du produit commençant par 4250 (exemple ci-contre).
 - Votre IBAN-BIC, présents sur votre RIB et émanant d'une banque domiciliée en France, si vous n'avez pas souhaité le saisir en ligne.
 - Les deux N° d'IMEI originaux présents sur la boîte du smartphone.
- 5 Envoyer le tout** (bulletin de participation + preuves d'achat), sous enveloppe suffisamment affranchie à l'adresse postale de l'opération indiquée dans l'encart orange ci-dessous, **dans les 15 jours calendaires** suivant la date d'achat (cachet de La Poste faisant foi), soit jusqu'au 15/03/2019 pour un achat le 28/02/2019.



BULLETIN À RETOURNER À CETTE ADRESSE

«TAKE OFF N°1620 - OPÉRATION GIGASET SMARTPHONE»
CS 50454
13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2

En cas de nécessité, la société organisatrice se réserve le droit d'annuler, suspendre ou modifier l'offre à tout moment. Vous serez remboursé par virement bancaire dans un délai de 3 à 4 semaines environ à compter de la date de réception de votre demande complète et conforme. Toute demande non-conforme fera l'objet d'un email indiquant les motifs de l'invalidité. Offre non cumulable, réservée aux particuliers, valable en France Métropolitaine (Monaco, DOM TOM inclus) et limitée à une demande de remboursement par foyer (même nom, même adresse, même RIB). Frais de participation non remboursés. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. Toute réclamation effectuée après le 15 mai 2019 ne sera plus prise en compte. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires, afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment concernant les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/78 et au Règlement européen sur la protection des données personnelles en vigueur au 25 mai 2018, les données personnelles communiquées dans le bulletin de participation sont destinées à notre partenaire TAKE OFF aux fins du traitement de votre demande de participation, et le cas échéant à Gigaset pour la communication des informations et offres commerciales de Gigaset si vous avez coché la case correspondante. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à GIGASET COMMUNICATIONS FRANCE SAS (adresse ci-contre). Les documents originaux ou copies que vous adressez à TAKE OFF pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués.

Rejoignez la communauté Gigaset sur la page Facebook Gigaset France 
www.facebook.com/GigasetFrance/

gigaset.com/fr